

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,  
le 23 juin 2015 à 19h00**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

**Siège no 3 Monsieur Alain Carrier agit en tant que pro maire**

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Absent :

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du pro maire,  
Monsieur Alain Carrier

Madame Erika Ouellet, directrice générale/secrétaire-trésorière par  
intérim, agit comme secrétaire d'assemblée.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Alain Carrier, pro maire, souhaite la bienvenue aux  
membres du conseil. (13H50)

**2- RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est constaté que l'avis de convocation n'a pas été signifié conformément  
aux dispositions du Code municipal.

Dans ce contexte, tous les membres du conseil présents à la présente  
séance consentent à la tenue de la présente séance extraordinaire. Il est  
également constaté que monsieur Daniel Campeau et monsieur Dany  
Quirion, absent à la présente séance, sont actuellement hors du territoire  
de la municipalité.

**3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2015-06-239**

Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur  
Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents,  
d'adopter l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour

LÉGISLATION

MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURES – TRAVAUX

FINANCES

PERSONNEL

LOISIRS ET CULTURE

4. Adoption de la politique MADA

5. AUTRE ITEMS

6. Clôture de la séance

**4- ADOPTION DE LA POLITIQUE MADA**

**2015-06-240** **Considérant que** dans la résolution 2011-01-06, la volonté du conseil municipal est de se doter d'une politique Municipalité Ami des Aînés et que Mme Monique Boucher, conseillère, a été nommée comme responsable de ce comité;

**Considérant que** le comité MADA a été formé et mandaté pour doter la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley d'une politique et d'un plan d'action à réaliser au cours des trois prochaines années;

**Considérant que** la présentation et le dépôt du plan d'action des aînés a été fait le 7 avril 2015;

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley adopte la politique MADA dans le cadre de la démarche « Municipalité Amie des Aînés » (MADA).

**5 AUTRE ITEMS.**

**6 CLOTURE DE LA SEANCE**

**2015-06-241** Il est proposé par madame Monique Boucher appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 13H52.

---

ALAIN CARRIER, PRO MAIRE

---

ERIKA OUELLET, DIRECTRICE GÉNÉRALE/- SEC.-TRÉS. PAR INTÉRIM